



Fédération Française
des Artistes
Prestidigitateurs

257 rue Saint-Martin 75003 PARIS

Président : Serge Odin
Secrétaire général : Gérald Rougevin
Trésorier : Marc Louat

<http://www.magie-ffap.com> –
Contact Secrétaire général :
Gérald Rougevin
49, avenue de Condé
94100 – Saint Maur des Fossés
secretaire-general@magie-ffap.com - 06 70 68 12 40

ASSEMBLEE FEDERALE du 2 avril 2016 - PARIS.

Ordre du jour réalisé,

- 1 - Accueil du Président
- 2 - Questions diverses
- 3 - Validation du compte-rendu du Conseil fédéral du 14 mars 2015
- 4 - Avancement des actions des relevés de décisions
- 5 - Bilan d'activité 2015 et quitus
- 6 - Point sur les cotisations 2016
- 7 - Bilan financier 2015
- 8 - Rapport de la Commission aux comptes. Bilan financier consolidé
- 9 - Election du nouveau Conseil fédéral
- 10 - Réunion des nouveaux membres du Conseil fédéral et élection du nouveau Bureau de la FFAP
- 11 - Reprise de l'Assemblée et résultats des élections des nouveaux Conseil et Bureau FFAP
- 12 - Proposition de cotisation FFAP 2017
- 13 - Budget des conférences pour les 2 ans, passage à 3 ans ?
- 14 - Budget prévisionnel 2016
- 15 - Communication à la Fédération, présentation du nouveau site internet FFAP
- 16- Structures (Congrès, EdF scène et EdF close-up) : Textes de référence, lettre de mission générique incluant les délégations de pouvoir, budget pour 3 ans
- 17 - A partir des professions de foi, élections des Responsables des Structures et de leur équipe pour 3 ans
- 18 - Commissions (Le reste des activités) : Textes de référence, lettre de mission générique incluant les délégations de représentation, budget (si nécessaire) pour 3 ans
- 19 - A partir des professions de foi, élections des Responsables Mission, Commission et équipe, pour 3 ans
- 20 - Quota de places réservées aux membres de l'Equipe de France de close up pour le Championnat de France
- 21 - Bilan final du congrès de Besançon
- 22 - Reprise en mains des congrès par la FFAP et décision du lieu du congrès 2018
- 23 - Point sur le congrès FFAP à St Malo. Tarifs d'inscription pour le congrès FFAP 2017
- 24 - Point sur le congrès de Nancy 2016
- 25 - Date de la prochaine Assemblée fédérale

Ordre du jour non traité, par manque de temps :

Point 20

Présents et représentés/Absents excusés/ Absents : [Annexe 1](#)

53 membres présents ou représentés valablement sur 71 possibles soit **78 voix** sur 99 voix possibles. Le quorum est atteint et l'Assemblée fédérale est valide. Grenoble ayant envoyé sa procuration très tardivement n'a pu participer aux votes. Le CIPI était représenté par sa Présidente. Les Magiciens du cœur étaient absents excusés.

La prochaine Assemblée fédérale aura lieu le samedi 01/04/2017 à la Maison de la FFAP à Paris.

1 - Accueil du Président

Serge Odin prononce son mot d'accueil et rappelle quelques événements récents importants.

Il remercie tous les participants pour leur présence à l'Assemblée et regrette l'absence récurrente de certains Présidents.

Il rend hommage aux récents disparus du Monde de la Magie, tels entre autres Horace, ancien Président de la FFAP, Paul Daniels, Irène Larsen...., René Laquier pour lequel un numéro spécial de la Revue va paraître.

Comme il y a de nouveaux membres dans cette assemblée et des représentants d'associations, une rapide présentation de tous les participants à l'Assemblée est faite.

2 - Questions diverses

a) Jacques Voignier : Commission du patrimoine magique.

Jacques demande à la FFAP la création d'une Commission. Il se propose de l'animer.

Accord de l'Assemblée. Le nouveau Président sera chargé de rédiger une lettre de mission à J.Voignier pour la mise en place de cette commission.

b) Joël Hennessy : Compte d'exploitation 2015 et site de la FFAP ? Frais de maintenance du site ?

Philippe Dinot répond que la facture payée 2016 est de 4660€. Il propose de mettre 1000€ en 2016 d'amortissement sur 5 ans. En effet, contrairement aux entreprises et dû à la loi, on peut espérer une vie du site de 5 ans minimum. Il n'y aura pas de frais de maintenance en 2016.

Quant à la gestion du fichier des adhérents, ce n'est pas encore traité et ce le sera en 2016.

Joël demande à ce que cela figure dans le budget.

c) Joël Hennessy : Fonctionnement de la Commission de reprise en mains des congrès par la FFAP ?

Cela avait été décidé lors de la réunion du Conseil fédéral de janvier 2016. Depuis aucune réunion sur ce sujet n'a été organisée. Serge Odin confirme la situation et rappelle qu'il a eu à traiter des affaires urgentes. Il compte bien s'il est réélu, et c'est sa priorité, faire fonctionner cette Commission dès les élections FFAP passées.

d) Serge Arriailh : Remboursement des frais de déplacement pour les réunions de l'Assemblée Fédérale et du Conseil Fédéral ?

Il constate les absences fréquentes de beaucoup de présidents d'associations adhérentes. Il précise que les associations n'ont pas nécessairement les moyens financiers pour payer les frais de déplacement et d'hôtel à leur président.

Serge Odin regrette aussi ces absences récurrentes et rappelle que la Fédération repose avant tout sur ses associations. Il serait donc normal que les présidents soient plus présents. Il comprend bien que les petites associations soient dans des limites financières. Il rappelle aussi qu'il est sensible à ce problème puisqu'il avait lui-même évoqué une éventuelle participation financière de la FFAP pour les participants à l'Assemblée, mais que les finances de la FFAP ne sont pas extensibles et ne reposent que sur les cotisations de ses adhérents, sur les recettes contractuelles d'Ancrage Production et sur les bénéfices hypothétiques des congrès FFAP. Les récentes années n'ont amenées aucun bénéfice et nous avons eu à limiter des pertes importantes.

Serge Arriailh regrette qu'une réunion obligatoire de la FFAP ne soit pas financée par la Fédération pour ces frais. Il suggère que la FFAP recense une liste d'hôtel bon marché à proximité de la Maison de la FFAP.

Jean-Claude Eude précise le principe : Fédération = Associations adhérentes = Prise en charge des frais des présidents par leurs associations respectives.

e) Serge Arriailh : Affaire Florian Sainvet avec la FISM ?

A Rimini, la FFAP s'est battue pour faire réparer l'injustice à l'encontre de Florian, sans succès. La négociation a continué dans les mois qui ont suivi. La FISM n'a pas voulu revenir en arrière. Cette situation a été confirmée par des écrits de Peter Din, Vice-président de la FISM qui précisait que les notes attribuées ne lui permettaient pas d'accéder à un prix. Pour des raisons d'intérêt professionnel de Florian et en accord avec lui, les démarches ont été arrêtées.

- f) **Serge Arriailh** : Proposer un membre de l'EDF scène au programme des galas de magie organisés par les clubs ?

Les présidents organisant des galas de magie pourraient faire participer un membre de l'équipe de France de Magie FFAP voire toute l'équipe. La FFAP n'y voit pas d'inconvénient. Ce serait alors une démarche individuelle.

3 - Validation du compte-rendu de l'Assemblée fédérale du 14 mars 2015

Vote : 0 abstention ; 0 contre ; 78 pour

4 - Avancement des actions des relevés de décisions,

Annexe 2

La modification de la présentation comptable n'a pas été réalisée par Philippe Dinot qui avait prévu de ne pas renouveler son mandat de Trésorier FFAP. Il lui paraît plus raisonnable de laisser son successeur choisir la présentation comptable qu'il voudra.

La recherche d'un système comptable des congrès n'a pas été réalisée complètement. En effet, il existe des modules complémentaires payant dans Dolibar. Actuellement, la Structure congrès est en cours de discussion avec Bernard Ginet, Trésorier du congrès de Besançon, pour étudier un autre logiciel comptable. Jean-Claude Eude fait remarquer que Dolibar pose un problème de confidentialité.

5 - Bilan d'activité 2015 et quitus

Serge Odin rappelle l'objectif de moderniser le site de la Fédération. C'est quasiment fini et il va être présenté à l'Assemblée fédérale. Il reste encore quelques points à finaliser. Un forum est opérationnel avec des modérateurs. La prochaine Revue est consultable en ligne sans possibilité de téléchargement. Une newsletter a été envoyée à tous les membres de la FFAP. La boutique est maintenant dotée de produits dérivés pour générer des recettes.

Au congrès de Besançon, un véritable stand FFAP a été installé. Toutefois, il regrette son emplacement qui avait été choisi mais salle nue. Le stand était sur scène invisible dans la salle des exposants. Les partenariats avec DicoMagique et Ancrage Productions ont été renouvelés. A Blois, la FFAP a organisé un hommage à Garcimore.

Le BIAM a bien avancé. Il a été pris des contacts avec le Ministère de la Culture pour une reconnaissance de la Magie française. Serge Odin recherche des appuis politiques en particulier il a eu des contacts fructueux avec le Préfet de la Loire.

Il est en cours de négociation avec notre assurance pour une extension aux associations adhérentes à la Fédération. La négociation est difficile du fait de la disparité des situations de nos associations.

Nous étions en procès avec Gilles Arthur qui a abandonné sa procédure juste avant l'audience.

Serge Odin et Pathy Bad informent l'Assemblée qu'ils avaient, hier soir, un rendez-vous de conciliation, avec Gilles Arthur. La réunion s'est déroulée dans une bonne ambiance en ouvrant mutuellement la porte à des négociations prochaines.

Ils rappellent que la FFAP restera sur sa position déjà défendue devant l'INPI et pour laquelle nous avons eu gain de cause.

Vote pour le quitus : 0 abstention ; 0 contre ; 78 pour

6 - Point sur les cotisations 2016

Annexe 3

On constate une légère progression. La date butoir de paiement des cotisations FFAP sans pénalité a été reportée à fin mai 2016.

Des adhérents retardent volontairement leur cotisation au prétexte que la Revue a régulièrement du retard.

D.Gast, représentant du Président du CMP de Paris demande à ce que l'examen FFAP soit plus valorisé.

Jean-Claude Eude fait remarquer que c'est aux associations d'attirer à elles les magiciens.

Il pose la question de savoir s'il ne faudrait pas créer une Commission pour le recrutement ?

7 - Bilan financier 2015

Annexe 4

Bilan financier

Annexe 5

Compte d'exploitation : Légère hausse des cotisations. Il y a eu 18 associations à demander le chèque conférence, hausse notable. Nous sommes créditeurs chez notre Avocat, suite à l'arrêt de la procédure de Gilles Arthur.

Dotation aux amortissements : Augmentation due au changement de chaudière et du Sani-broyeur.

Commentaires de Philippe Dinot sur la situation financière au 31/12/2015 :

Les commentaires détaillés seront effectués lors de l'Assemblée fédérale du 02/04/2016, statuant sur l'exercice 2015.

Vous avez reçu le compte d'exploitation ainsi que le bilan de la FFAP au 31/12/2015.

La situation nette à fin 2015 fait ressortir une perte de 24 124.63 €.

Toutefois, si on tient compte des éléments exceptionnels (apurement des comptes TVA 18 748.49 € et de la dotation aux amortissements 10515.53 € soit un total de 29 264.02 €), l'exercice 2015 serait bénéficiaire de 5000 € environ.

5 000 € que l'on retrouve dans la trésorerie au 31/12/2015 (disponibilités plus PAYPAL moins fournisseurs et charges à payer) soit environ 53 774 € alors que la trésorerie au 31/12/2014 était de 48 867 €.

Le Bureau a donc suivi les préconisations de la Commission aux comptes émise lors de l'Assemblée fédérale de 2015 statuant sur l'exercice 2014.

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

8 - Rapport de la Commission aux comptes. Bilan financier consolidé

Annexe 6

Les pertes 2015 se montent à 24124,63 €.

Vote pour valider les comptes 2015 : 1 abstention ; 0 contre ; 77 pour

Remerciements de Philippe Dinot (Annexe 6bis)

9 - Election du nouveau Conseil fédéral

⇒ Collège des Présidents

Suite à un pointage de dernière minute des adhérents FFAP des associations, Christian Guignet, informe le Conseil fédéral que l'AFPAM, représenté par Jean-Claude Piveteau, ne peut pas être candidat à l'élection du Conseil fédéral dans le collège des présidents. En effet, le Trésorier de l'AFPAM n'a transmis aucune cotisation FFAP au Trésorier adjoint de la Fédération. Une vérification du listing FFAP montre que 14 personnes recensées par l'AFPAM ont adhéré individuellement à la Fédération via d'autres associations.

Comme les droits à vote des associations sont déterminés en fonction de leur nombre d'adhérents FFAP, l'AFPAM est comptabilisé à zéro (RI Article 9-33). Ses adhérents sont comptés au bénéfice des associations ayant reçu leur cotisation FFAP.

En vertu du RI Article 10-1, un Président comptant moins de 10 adhérent ne peut pas se présenter à l'élection du Conseil. Aussi, avec moins de 5 membres, il peut participer à l'Assemblée fédérale sans pouvoir voter, RI Article 13-2 point 3.

Par ailleurs, avec seulement 6 associations candidates et que pour qu'un bulletin de vote soit valable il ne faut pas qu'il reste moins de 6 et pas plus de 12 associations, dans le cas de bulletin rayé, celui-ci sera considéré nul, avec un seul bulletin non-rayé et donc exprimé, les 6 associations candidates seraient déclarées élues, soit 100% des suffrages exprimés. Il est donc décidé de ne pas voter pour le collège des présidents et de déclarer immédiatement les 6 associations élues.

⇒ Collège des membres individuels

Les règles ci-avant décrites pour les bulletins de vote et celle de la validité du résultat des suffrages sont rappelées (Pour être déclaré élu, il faut obtenir au moins 50% + 1 voix, RI Article 10-7).

L'Assemblée, sur proposition du Secrétaire général désigne membres du bureau électoral, Christian Guignet, Jean-Claude Piveteau et Jacques Voignier, non-candidates.

Annexe 7 et Annexe 8

Résultats :

⇒ Collège des Présidents

Sans élection, sont **nommés au Conseil fédéral** :

- | | | |
|---|-----------------------|----------------------------|
| - | AMBM Lorient, | Georges LE BOUEDEC, |
| - | ANGOULEME, | Stéphane CABANNES, |
| - | CESAR'H Blois, | Martine DELVILLE, |
| - | FLANDRE, | Joël HENNESSY, |
| - | OEDM, | Claude GILSON, |
| - | REIMS, | Jean Marie MARLOIS. |

⇒ Collège des membres individuels, nommés au Conseil fédéral :

- | | | |
|---|--------------------------|------------------------------|
| - | Marc LOUAT, | 20 voix, élu, |
| - | Serge ODIN, | 20 voix, élu, |
| - | PATHY BAD, | 19 voix, élu, |
| - | William ALBAN, | 18 voix, élu, |
| - | Frédéric DENIS, | 18 voix, élu, |
| - | Philippe DINOT, | 18 voix, élu, |
| - | Armand PORCELL, | 18 voix, élu, |
| - | Pierre ALBANESE, | 17 voix, élu, |
| - | Gérald ROUGEVIN, | 17 voix, élu, |
| - | Francis TABARY, | 17 voix, élu, |
| - | William CONDETTE, | 13 voix, élu, |
| - | Jean Claude EUDE, | 13 voix, élu, |
| - | Gilles MAGEUX, | 12 voix, élu, NON ELU |

10 - Elections du nouveau Bureau de la FFAP

Il n'y a qu'une seule liste déclarée. Vu que le poste de Trésorier demande une compétence particulière et qu'au sein de l'Assemblée fédérale les deux personnes les plus qualifiées n'ont pas souhaité en assurer la fonction, Serge ODIN a souhaité un temps de réflexion afin de trouver une personne compétente et qui accepte d'en assumer la charge, au sein des membres de la FFAP. Suite à une consultation auprès de Marc

Louat candidat, Trésorier adjoint sortant et de Philippe Dinot non-candidat, Trésorier sortant, Serge Odin candidat, Président sortant propose au Conseil de considérer Marc Louat Trésorier intérimaire aidé par Philippe Dinot, le temps au nouveau Président de la FFAP de coopter prochainement un membre de la Fédération au poste de Trésorier. Une fois le nouveau Trésorier coopté, Marc Louat, s'il est élu, réintégrera le poste de Trésorier adjoint pour lequel il est initialement candidat. Philippe Dinot se retirera définitivement.

Le Conseil fédéral donne son accord pour cette situation transitoire et décide de voter à mains levées pour la liste des candidats, ci-après.

La liste des candidats au Bureau proposée au Conseil fédéral est désormais :

- | | |
|---|--|
| - Président, | Serge ODIN, sortant, élu |
| - Vice-Président, | Pathy BAD, sortant, élu |
| - Vice-Président, | Frédéric DENIS, sortant, élu |
| - Trésorier intérimaire, | Marc LOUAT, sortant, élu |
| - Assistance du Trésorier intérimaire, | Philippe DINOT, sortant, |
| - Trésorier adjoint, | Marc LOUAT, sortant, élu |
| - Secrétaire général, | Gérald ROUGEVIN, nouveau, élu |
| - Secrétaire adjoint, | Stéphane CABANNES, sortant, élu |
| - Directeur de la Revue, | Armand PORCELL, sortant, élu |

Pour mémoire, en Conseil fédéral, c'est un membre = 1 voix. Il n'y avait aucune procuration pour les votes du Conseil fédéral ; les élus de ce Conseil n'étant pas connus avant l'Assemblée fédérale.

Vote pour valider le Bureau : 1 abstention ; 0 contre ; 13 pour

11 -12 Reprise de l'Assemblée et proposition de cotisation 2017

Un débat a eu lieu sur le tarif de la cotisation, part fédérale FFAP, à adopter pour l'année 2017 et en perspective.

Pierre Albanèse propose un tarif promotionnel pour notamment intégrer les jeunes, en rappelant que le prix de la cotisation des amicales FFAP est inégal, il y a des variations selon les offres.

Serge Odin pose la question de savoir quels seraient les droits de ceux qui auraient un tarif promotionnel, et pose la question de l'équité entre les membres. En exemple : les « amis de la magie » où il y a des membres non adhérents FFAP.

Christian Guignet rappelle qu'il y a un test concernant les « amis de la magie », test voté en AF 2015, proposant des évolutions sur le statut des adhérents dans les amicales.

Philippe Dinot propose une augmentation de 1€ par an sur 2017, 2018 et 2019. Ainsi on aurait un gain de 6000€ en 2019. Il expose la problématique de l'augmentation des tarifs dans les clubs ce qui entrainerait au final une augmentation de 2€ chaque année pour chaque adhérent.

Il s'ensuit une discussion sur le prix FFAP dans les amicales, la part FFAP n'est pas bien perçue et les clubs perdent des adhérents. Si la FFAP augmente il n'y aurait plus de marge de manœuvre dans les clubs pour augmenter aussi. Est-il opportun d'augmenter alors que les adhésions sont en légère progression cette année ?

Autre problématique soulevée par l'AF : quelle plus-value la FFAP peut-elle apporter pour les adhérents au niveau des amicales ?

Joël Hennessy propose de ne pas augmenter la part FFAP.

En définitive, Serge Odin se positionne et prend une décision en termes de choix politique, et propose de ne pas augmenter pour 2017.

Vote pour valider la proposition de ne pas augmenter la cotisation FFAP 2017 : 1 abstention ; 7 contre ; 70 pour.

13 Budget des conférences pour les 2 ans, passage à 3 ans ?

La question était de savoir si l'AF acceptait de passer l'attribution du chèque conférence tous les 3 ans au lieu de 2 ans ?

Vote sur le maintien à 2 ans du chèque conférence : **1 abstention ; 3 contre ; 74 pour**

14 Budget prévisionnel FFAP 2016

Présentation du budget 2016 par Philippe Dinot

Des remarques et des questions se sont posées à cette lecture :

- Pourquoi le budget spectacle de l'année est-il si élevé ? (rép : c'est une estimation, pas le réalisé, il y a des frais notamment pour aller voir les spectacles ou créer l'événement de la remise des prix)
- Budget site : pourquoi n'amortissons-nous pas sur un an comme dans la pratique courante de ce métier ? (rép : le choix d'amortissement est sur 5 ans)
- Pourquoi la maintenance n'est pas dans le budget 2016 ? (rép : sur 2016 la maintenance est gratuite au titre de la garantie logicielle)
- Pourquoi le budget site n'apparaît pas sur le prévisionnel ? (demande de devis du site et du prévisionnel sur 2016)
- Budget global : comment mettre en place une politique de recettes FFAP ?

Le budget est ajusté en séance (cf [annexe 9](#)), , mais les questions ne sont pas toutes résolues.

Pour le site, en séance, des documents de devis du site sont présentés oralement, ils sont en [annexe 10](#).

Vote pour valider la proposition budget prévisionnel 2016 : 6 abstention ; 7 contre ; 65 pour.

15 Présentation du site

Réalisée par Pathy Bad.

Martine Arriailh propose de mettre une rubrique « Jeu » en ligne qu'elle se propose d'animer. Pathy vérifie si cela est possible en séance. C'est possible. La proposition est validée.

16 Structures (Congrès, EdF scène et EdF close-up) : Textes de référence, lettre de mission générique incluant les délégations de pouvoir, budget pour 3 ans

Cf annexe 11

Des questions sont soulevées à propos des budgets des 2 équipes de France :

Scène :

- Peut-on mentionner les recettes de cette structure dans le budget ?
- Y-a-t-il un pourcentage des recettes revenant à la FFAP ?
- Le budget apparaît comme déficitaire selon les tableaux présentés, pourquoi ?
- La charte de l'Equipe de France Close Up est lisible mais pas celle de l'Equipe de France Scène : combien y a t il de membres par exemple ?

Après échanges sur le budget présenté en séance, il s'avère que la forme du tableau du budget est à revoir pour clarifier la lecture annuelle du budget, équilibré, unitaire et sincère (avec dépenses/recettes en équilibre en annuité, calé sur la ligne du budget de la FFAP).

Close-Up :

- Sur la fiche de la structure, le budget mentionné est de 18000€ : la précision apportée est que ce budget est pour les 3 ans, soit 6000€ par an en moyenne. Pour 2016, le budget prévisionnel serait de 7500€ (précision apportée par Frédéric Denis en séance).

La structure Congrès ne possède pas de budget de fonctionnement en propre.

Vote pour valider la proposition des budgets et des documents des structures équipes de France : 8 abstentions ; 0 contre ; 70 pour.

Vote pour valider la proposition des documents de la structure Congrès : 0 abstentions ; 4 contre ; 74 pour.

17 - A partir des professions de foi, élections des Responsables des Structures et de leur équipe pour 3 ans

Cf annexe 11

Résultat du vote sur les équipes :

Structure Congrès FFAP : 2 abstentions, 6 contre , 70 pour

Equipe de France Scène : 0 abstentions, 0 contre, 78 pour

Equipe de France Close-Up : 0 abstentions, 0 contre, 78 pour

18 - Commissions (Le reste des activités) : Textes de référence, lettre de mission générique incluant les délégations de représentation, budget (si nécessaire) pour 3 ans

Cf annexe 11

Quelques questions ont été posées sur la boutique FFAP :

- Est-ce que la boutique FFAP dans les congrès peut être tenu par le responsable de la boutique FFAP ? (réponse : le stand est tenu par plusieurs personnes par rotation)

Il est proposé que la fiche boutique soit corrigée pour faire mention d'avoir un responsable boutique pour les ventes dans les congrès. Proposition acceptée, la fiche sera modifiée.

Résultat du vote :

Commissions et Missions (vote en bloc de tous les documents sauf pour la maison de la FFAP où il y a deux listes) : 1 abstention, 0 contre, 77 pour

Mission maison de la FFAP : 0 abs, 0 contre, 78 pour

19- A partir des professions de foi, élections des Responsables Mission, Commission et équipe, pour 3 ans,

Cf annexe 11

Le vote a été fait pour l'ensemble des équipes sauf la Mission Maison de la FFAP où il y avait deux listes présentées. Un vote à bulletin secret a été réalisé sur la base de 77 votants. 1 voix n'a pas été comptabilisée (bulletin manquant ?). Ce bulletin manquant n'aurait pas changé le résultat, donc le vote est valide.

Résultats :

Maison de la FFAP : 2 bulletins nuls, 75 valides

- Liste W Condette / P. Rivet : 45 contre, 30 pour
- Liste G. Naudet / P. Rivet : 30 contre, 45 pour → liste élue

Les autres responsables de commissions et missions ont été élues en bloc étant donné qu'il n'y avait qu'une liste présentée dans chaque responsabilité : 0 abs, 0 contre, 78 pour.

20 - Quota de places réservées aux membres de l'Equipe de France de close up pour le Championnat de France

La structure Equipe de France Close-Up fait un programme de travail pour permettre aux membres de l'Equipe d'accéder au Championnat de France de magie FFAP. L'idée serait de réserver un quota de candidats au Championnat de France de magie FFAP pour cette Equipe.

Le débat n'a pas eu lieu faute de temps à cette assemblée, le sujet sera mis à l'ordre du jour pour débat en 2017.

21 - Bilan final du congrès de Besançon

Emmanuel Courvoisier a présenté au nom de son amicale organisatrice du Congrès 2015 un document de bilan du Congrès.

Le bilan financier est présenté à l'équilibre et le contrat passé avec la FFAP est considéré comme respecté, bien que le congrès aurait dû dégager des excédents de résultat pour en faire bénéficier à la fois le club organisateur et la Fédération, dans un but commun au profit de l'intérêt général et donc des clubs FFAP de France.

Le bureau FFAP a rappelé que le principe est d'avoir des congrès bénéficiaires et non juste à l'équilibre, et que le rôle de l'organisateur est de mettre tout en œuvre pour que cela soit possible. Dans le cas du Congrès de Besançon, le Président a rappelé que les subventions données par la ville auraient dû permettre de dégager des marges bénéficiaires comme nous l'avions compris à l'origine au moment du vote du congrès 2015 dans la présentation faite par Emmanuel Courvoisier.

Malgré plusieurs alertes et mises en garde sur le montant des dépenses, notamment celles concernant les artistes, émanant verbalement de la structure Congrès (qui n'avait malheureusement pas encore été totalement validée dans ses fonctions), cela n'a pas été le cas. Le bureau dit que cette attitude n'est pas dans l'esprit de l'intérêt général au niveau de l'association nationale des amicales de la fédération.

Le bureau a par ailleurs souhaité obtenir la vidéo du Congrès. L'organisateur du Congrès 2015 demande une contrepartie financière de la part de la FFAP pour les dépenses engagées à propos de la vidéo (prestation faite par un fournisseur local), arguant que la vidéo devait être prise en charge par la FFAP car la prestation était payante. Le bureau rappelle que l'organisateur doit fournir la vidéo dans le mois qui suit le Congrès. A ce jour, la FFAP n'a reçu aucune vidéo pour ses archives.

Ce différend entre l'amicale organisatrice du Congrès 2015 et le Bureau de la FFAP devra être réglé rapidement.

22 - Reprise en mains des congrès par la FFAP et décision du lieu du congrès 2018

Le Président de la FFAP présente les raisons amenant la FFAP à vouloir reprendre en mains les congrès.

- Ce sont les Congrès de la Fédération à portée nationale et non des congrès à portée locale
- La FFAP se porte caution sur les éventuels déficits des Congrès. Aujourd'hui en contrepartie la FFAP n'a rien en retour de la part des clubs organisateurs. La FFAP ne peut actuellement avoir la maîtrise des dépenses de ses congrès. Elle souhaite avoir un vrai contrôle sur les dépenses engagées.
- Ces congrès constituent une part importante de l'image de la FFAP et favorisent sa politique d'ouverture notamment vers les médias.
- De plus en plus de centres de congrès contactent directement la FFAP car ils sont intéressés à voir de la magie et un championnat national dans leur lieu, cela leur apporte de la publicité dans leur plaquette pour vendre leurs prestations à d'autres acteurs associatifs. La FFAP a donc tout intérêt à avoir une politique nationale pour ses Congrès afin de faire un levier pour obtenir des tarifs plus avantageux, augmenter sa notoriété, son attractivité et se faire reconnaître.
- Les clubs organisateurs sont souvent les mêmes et non de petits clubs. Or les petits clubs aimeraient aussi pouvoir organiser un congrès, mais ils ne se portent pas candidats faute de moyens humains. La FFAP, via sa structure Congrès, peut les aider à organiser un Congrès en apportant soutien, encadrement et ressources.
- La FFAP doit choisir le premier emplacement et la dimension de son stand dans les Congrès.
- La FFAP souhaite pouvoir décider elle-même de l'heure de ses deux réunions fédérales au sein dans l'organisation du congrès, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent.

L'idée portée à l'Assemblée par le bureau est la reprise en main des Congrès via sa structure Congrès élue ce jour, avec la constitution annuelle d'un comité d'organisation FFAP comprenant la Structure Congrès et des membres de l'amicale co-organisatrice choisie pour organiser le congrès.

Le Président du Congrès FFAP sera toujours le président du club local sauf s'il ne le souhaite pas, dans ce cas le Président de la FFAP désignera un Président de Congrès.

L'ensemble des choix artistiques seront établis par le comité d'organisation créé pour l'occasion mais la FFAP le cadrera d'un point de vue financier, prendra en charge la gestion financière de l'ensemble du congrès,

négociera les tarifs d'engagements des artistes choisis par l'amicale locale co-organisatrice, le tarif du palais des congrès, fera les contrats et établira un suivi des dépenses et des recettes.

La FFAP proposera des villes différentes pré-qualifiées sur la base de dossiers reçus par sa structure congrès émanant des clubs locaux et des palais de congrès. L'Assemblée votera sur cette base de travail de qualification.

Si la FFAP reçoit la candidature d'une ville ou d'un palais de congrès directement, la structure congrès se rapprochera de l'amicale locale pour l'accord de principe de présenter un dossier de congrès ou pas.

L'objectif est de faire un réel partenariat entre la FFAP et les clubs locaux FFAP. La FFAP fera un contrôle des comptes et négociera conjointement avec le comité d'organisation les contrats d'artistes sélectionnés. Les accords seront faits en partenariat dans un but partagé d'organiser un excellent congrès ainsi que de réaliser des bénéfices pour chacune des parties (FFAP et amicale).

Remarques faites en séance :

Joël Hennessy n'est pas d'accord sur l'ensemble présenté et sur le principe même. Il pose la question de la commission des congrès qui a été évoquée lors du précédent Conseil FFAP (de janvier 2016). Cette commission n'a pas vu le jour. Pourquoi n'a-t-on pas fait une réflexion avec cette commission pour débattre de cette question afin de présenter ensuite une proposition devant l'Assemblée ?

Francis Tabary précise qu'un accord doit être fait avec le club le plus proche du lieu du Congrès proposé.

Jean-Claude Eude rappelle qu'il faut que la FFAP puisse contrôler les congrès et les budgets engagés ainsi que les dépenses faites.

Emmanuel Courvoisier dit que pour avoir des subventions locales il vaut mieux négocier avant la tenue du congrès et par un club local plutôt qu'après le vote par une association nationale.

Pierre Albanèse indique que la FFAP est responsable des comptes et qu'il faut cadrer les congrès d'un point de vue financier. Il faut définir le niveau de partenariat.

Pathy Bad mentionne que les congrès doivent alimenter les recettes de la FFAP et qu'il faut partager les bénéfices.

Après l'échange le vote a lieu. A cette heure de la journée, il n'y a plus que 73 voix dans l'assemblée.

Vote sur la reprise en mains par la FFAP : 0 abs, 8 contre, 65 pour.

Les congrès sont donc repris en mains par la FFAP qui en assurera notamment le contrôle financier et budgétaire.

Suite à la présentation, par William Condette de dossiers de candidatures préparés par la structure congrès pour le congrès 2018

Le vote a lieu et Arcachon remporte à l'unanimité (73 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

23 - Point sur le congrès FFAP à St Malo. Tarifs d'inscription pour le congrès FFAP 2017

Présentation par le trésorier et le président du club (Vincent Delourmel et Christophe Gueden) de la prévision budgétaire du Congrès 2017.

Cf annexe 12

La question des tarifs d'entrée pour St Malo est débattue, la proposition suivante est faite :

Membre FFAP : 185€

Non membre FFAP : 265€

Jeune FFAP : 135€

Jeune non FFAP : 185€

Conjoint : 170€

Vote : 0 abs, 0 contre, 73 pour

24 - Point sur le congrès de Nancy 2016

Frédéric Denis rappelle que les amicales doivent faire le relai parmi les membres pour faire de la publicité sur le congrès FFAP afin de faire augmenter le nombre de réservations. Cependant les indicateurs sont au vert pour le moment avec un peu plus de 400 entrées payantes.

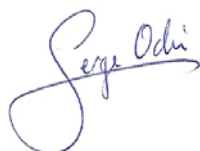
25 - Date de la prochaine Assemblée fédérale

La prochaine assemblée sera le 1^{er} avril 2017.

Serge Odin remercie tous les participants.

Le 7 avril 2016 :

Serge Odin
Président



Christian Guignet
Secrétaire général sortant



Gérald Rougevin
Nouveau Secrétaire général





Assemblée fédérale du 2 avril 2016

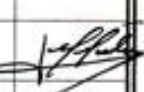
- Collège des 47 Présidents -

Nom	Prénom	Association	Absent Excusé ?	Pouvoir à	Pouvoir reçu de	Total pouvoirs reçus	Total de voix	Signature
ARLEQUIN	Claude	Var					0	
ARRIALH	Serge	Bordeaux			BECETTE.P	1	8 7	
BARRES	Michel	Le Puy	O	GILSON.S.C			0	
BECETTE	Pascal	Limoges	O	ARRIALH.S			2 0	
BERNAT	Jean François	Haute Savoie					0	
BONNIN	Pascal	Blois					1	
CABANNES	Stéphane	Angoulême	O	DINOT.P			0	
CAM-HALOT	Phil	Toulouse	O	MALDERA.J			0	
CARRERE	Jean Noël	Dijon	O	WILLIAM.A			0	
CHABREDIER	Vincent	Clermont- Ferrand					1	
CHARPENET	Christian	Nevers	O				0	
COCHET	Guy	Bourges					0	
COLLIGNON	Jean	Picardie					0	
CORNEAU	Jean Paul	Châteauroux	O				0	
COURVOISIER	Emmanuel	Besançon					1	
CRUNELLE	Sébastien	Calais					1	
DECRETON	Noël	Lille					2	
DELOURMEL	Vincent	Bretagne					4	
DELVILLE	Martine	Blois César'H et CIPI			LE BRIERO.Y CREICHE.F NOULIN.C	3	4	
DOMENJO	Jean Louis	Perpignan	O	GUIGNET.C			0	
ECKLY	Jean Pierre	Strasbourg					0	
ERIKSON	Fred	Troyes	O	MARLOIS.JM			0	
FOURRIE	Sébastien	Marseille	O				0	
GAMBIER	Philippe	Amiens	O				0	
GILSON.S	Claude	OEDM			BARRES.M SCHANEN.T	2	3	
Total page 1 :							28	

24

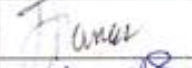
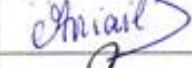
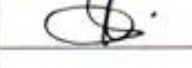
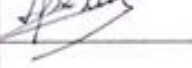
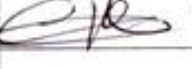
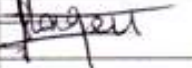
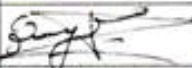
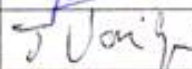
Assemblée fédérale du 2 avril 2016

- Collège des 47 Présidents (Suite) -

Nom	Prénom	Association	Absent Excusé ?	Pouvoir à	Pouvoir reçu de	Total pouvoirs reçus	Total de voix	Signature
GODIN	Jean Claude	Normandie	O	ODIN.S			0	
GOURDET	Christophe	Nîmes	O	LAPALMA.JL	PLASSE.C	2	2	
HEBRARD	Frédéric	Seine et Marne	O	HENNESSY.J			0	
HEISSAT	Dominique	Lorraine	O	DENIS.F			0	
HENNESSY	Joël	Flandre			HEBRARD.F DEBOECK.F	2	5	
LE BOUEDEC	Georges	Lorient					0	
LE BRIERO	Yann	Tours	O	DELVILLE.M			0	
LEGAY	Gérard	Lille L'Eventail		PETY N. COLAS		1	2	
LONCHAMPT	Patrick	Angers	O	ODIN.S			0	
MAINART	Gérald	Nice	O				0	
MALDERA	Jo	Grenoble	O		CAM-HALOT.P	1	0	
MARLOIS	Jean Marie	Reims			ERIKSON.F	1	3	
MILLEFIORI	Salvatore	Aubagne					0	
NIOGRET	Jacques	Poitiers	O	F.REJASSE		1	2	
PASTOUREL	André	Loire	O	S.ODIN			0	
PELY	Jims	Romans					0	
PIVETEAU	Jean Claude	AFPAM					0	
PLASSE	Christian	Montpellier	O	LAPALMA.JL			0	
PROST	Jean Yves	Lyon					0	
PUJOL	Philippe	Avignon	O	GUIGNET.C			0	
ROUBEYRIE	Jean Claude	Paris	O	GAST.D		1	6	
WUILLAUME	Serge	Saint Dizier	O	DINOT.P			0	
						Total page 2 :	222315 20	
						Total 1+2 :	42 4843	
Associations partenaires								
DELVILLE	Martine	CIPi						
VOVARD	Denis	Les Magiciens du Cœur						

Assemblée fédérale du 2 avril 2016

- Collège des 24 Membres individuels -

Nom	Prénom	Absent Excusé ?	Pouvoir à	Pouvoir reçu de	Total pouvoirs reçus	Total de voix	Signature
ALBAN	William			CARRERE.JN	1	4	
ALBANESE	Pierre					1	
ARRIALH	Martine					1	
CONDETTE	William					1	
CREICHE	François	O	DELVILLE.M			0	
DEBOUCK	Frank	O	HENNESSY.J		1	1	
DENIS	Frédéric			HEISSAT.D	1	5	
DINOT	Philippe			CABANNES.S WUILLAUME.S	2	3	
EUDE	Jean Claude					1	
GUEZ	Laurent					0	
GUIGNET	Christian			DOMENJO.JL PUJOL.P	2	3	
HERAULT	Bernard					1	
LOUAT	Marc	O	ODIN.S			0	
MAGEUX	Gilles					1	
NOULIN	Céline	O	DELVILLE.M			0	
ODIN	Serge			GODIN.JC LOMCHAMPT.P LOUAT.M PASTOUEL.A PORCELLA	5	8	
PATHY	BAD					1	
POQUET	Marc					0	
PORCELL	Armand	O	ODIN.S			0	
RIVET	Patrick					1	
ROUGEVIN	Gérald					1	
SCHANEN	Thierry	O	GILSON.S.C			0	
TABARY	Francis					1	
VOIGNIER	Jacques					1	
					Totaux :	35	35

Relevé de décisions de l'Assemblée fédérale, AF - du 14 mars 2015

N°	Quoi ?	Qui ?	Pour quand ?	Réalisé ?
1	Mettre en ligne les décisions de l'INPI dans les espaces réservés.	S.Cabannes	30/04/15	Oui
2	Mise en œuvre des titres et grades FFAP et suppression des stagiaires.	JM.Marlois	30/04/15	Oui
3	Réintégrer rapidement au compte bancaire la quasi-totalité des 14 362.76€ d'espèces. (En tranches de 2 000€).	P.Dinot	21/11/15	Oui
4	Etendre le champ d'action de la Commission aux comptes à toutes les structures de la FFAP.	Commission aux comptes	02/04/16	Oui
5	Valoriser annuellement toute la boutique, Revues incluses.	W.Condette	31/12/15	Oui
6	Modifier la présentation comptable.	P.Dinot	02/04/16	Non
7	Rechercher un système comptable des congrès avec une vision possible du Trésorier de la Fédération.	W.Condette	02/04/15	Non
8	Limiter l'accès à l'outil actuel comptable des congrès.	S.Cabannes	30/04/15	Oui
9	Report des élections nationales des membres individuels de 2015 à 2018 et information des adhérents FFAP.	C.Guignet	30/06/15	Oui
10	Limitation de la communication des membres FFAP (Noms et prénoms) à l'Assemblée et information des adhérents.	C.Guignet	30/09/15	Oui
11	Rédiger les lettres de missions des Responsables des Structures et des Commissions.	S.Odin	30/10/15	Oui
12	Vérifier l'adéquation de tous les documents FFAP avec les nouveaux Statuts et RI.	C.Guignet	23/01/16	Oui
13	Mise en application des nouveaux Statuts et RI FFAP.	Tous	30/04/15	Oui
14	Avec l'internalisation de l'activité Congrès et dissolution de l'Association.	W.Condette	30/04/15	Oui
15	Revoir les 15 000€ de déficit prévus en le diminuant	S.Odin	15/04/15	Oui

Rédigé par Christian Guignet, le : 13/04/2015

Corrigé le : 18/02/2016

Soldé le : 30/03/2016

COMPARATIF COTISATIONS 2009-2010-2011-2012-2013

Le 30/03/2016	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Membres	Membres	Membres	Membres	Membres	Membres	Membres
Sans Amicale	129	106	119	102	90	105	66
Amiens	11	14	12	13	14	17	16
Angers	33	27	22	15	18	14	15
Angoulême	13	12	14	13	12	13	13
Aubagne			4	10	11	18	12
Avignon	13	12	15	15	13	12	9
Besançon	12	12	12	12	14	11	10
Blois	15	11	12	12	11	13	13

Le 30/03/2016

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Membres	Membres	Membres	Membres	Membres	Membres	Membres
Bordeaux	57	57	58	43	45	58	51
Bourges	10	11	9	7	7	7	5
Bretagne	36	36	40	36	36	37	44
Calais	9	10	11	10	11	10	10
Cesar H	16	16	15	16	16	17	15
Chateauroux	8	9	11	8	5	2	2
Clermont Ferrand	7	8	10	13	21	17	15
Dijon	30	30	31	33	33	38	37
Flandre	18	21	19	18	18	17	18
Grenoble	37	37	39	37	35	33	29
Haute savoie	22	21	21	20	17	12	11
Le puy	12	14	15	12	12	13	11
Les Magiciens du cœur			10	9	10	10	9
Lille	44	46	37	25	34	24	20
Limoges	27	26	26	24	24	22	21
Loire	22	19	20	18	23	28	30
Lorraine(Nancy)	29	33	35	37	40	45	44
Lorient	14	16	19	19	19	21	19
Lyon	22	27	30	28	27	31	32
Marseille	26	24	21	17	18	22	17
Montpellier	30	29	26	25	28	20	21
L'Evantail	0	11	18	17	17	25	14
Nevers	10	10	7	7	7	6	9
Nice	48	36	34	41	32	31	26
Nimes	14	13	13	13	14	16	16
Normandie	15	15	15	16	13	16	16
OEDM	24	26	25	24	21	20	18
Paris	186	177	148	147	116	115	110
Perpignan	16	13	13	11	7	8	7
Picardie	16	9	7	7	5	5	5
Poitiers	29	33	29	31	27	30	23
Reims	24	22	25	24	23	22	23
Romans	10	8	9	6	7	5	?
Saint Dizier	15	15	15	14	14	13	14
Seine et marne	45	48	48	47	50	47	42

Le 30/03/2016

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Membres	Membres	Membres	Membres	Membres	Membres	Membres
Strasbourg	32	33	32	34	35	32	33
Toulouse	23	22	21	20	20	14	12
Tours	14	15	15	13	12	10	14
Troyes	7	7	6	6	5	6	5
Equipe de France						1	1
Var	16	11	24	16	11	13	11
TOTAL	1246	1208	1217	1141	1098	1122	1014
Revue seule		26	34	17	19	17	12
Inscriptions gratuites				16	15	16	14

Annexe 4

BILAN en euros

ACTIF	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	PASSIF	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Portefeuille	8 026,14	8 026,14	8 026,14	Report a nouveau	173 057,63	170 064,63	144 099,53
Immobilisations	183 686,28	188 174,83	190 839,82	Provisions	486,37		
Amortissements	-120 542,07	-130 561,61	-141 077,14	Prêt	2 959,75		
Avance				Fournisseurs	517,64	200,00	8 132,62
Stock Boutique	9 693,37	8 674,57	8 000,10	Avances cotisations			
Stock Revue				TVA			
				Charges a payer		4 522,91	4 616,85
Clients		1 300,00		Banque			
PRODUIT A RECEVOIR				PAYPAL	146,08	1 153,55	
PAYPAL			2 969,75				
Exédent TVA	17 224,83	18 348,49		Résultat ASSOCIATION	-2 993,00	-25 965,10	-24 124,63
Disponibilités	74 885,92	53 562,57	63 565,70				
ATTENTE		1 251,00					
Charges cons.							
Avances	1200,00	1200,00	400,00				
Total	174 174,47	149 975,99	132 724,37		174 174,47	149 975,99	132 724,37

COMPTE EXPLOITATION FFAP - 31/12/2015			
DESIGNATION	2013	2014	2015
RECETTES			
COTISATIONS	24 658,50	29 797,50	30 405,00
FRAIS DE DOSSIER	760,00	610,00	900,00
REVENUS DE PLACEMENT	1 016,64	799,36	583,14
EQUIPE DE FRANCE SCENE	2 200,00	5 550,00	4 700,00
LOCAL	1 400,00	1 560,00	2 150,00
PARTICIPATION CONGRES	4 000,00		4 000,00
BENEFICE CONGRES		5 250,00	
REGULARISATION	278,21	194,00	2 307,00
VENTE COLLECTIONNEURS			
ABONNEMENTS REVUES	33 011,80	28 043,58	28 455,00
VENTES AU NUMERO	1 069,00	952,00	1 558,00
PUBLICITE	1 302,00	1 860,00	
VENTE LAYNARDS	912,00	433,20	
VENTE LIVRES	68,70		
VENTE BRACELETS	96,00	45,60	
VENTE RELIURES	100,00	200,00	275,00
VENTE BOUTIQUE	121,00	423,00	847,69
VARIATION STOCK BOUTIQUE			
TOTAL RECETTES	70 993,85	75 718,24	76 180,83
DEPENSES			
FOURNITURES BUREAUX ET FFAP	-2 606,12	-2 277,40	-1 461,95
SITE INTERNET	-558,94	-278,80	-326,98
LETTRE FFAP		-117,60	-669,90
EDF/GDF	-698,89	-692,64	-693,05
CHARGES LOCAL	-2 693,71	-1 378,27	-2 229,93
ENTRETIEN LOCAL + PETITS TRAVAUX			-707,92
CONFERENCES FFAP	-1 200,00	-1 000,00	-3 600,00
ASSURANCE	-534,25	-544,54	-565,21
FRAIX ACTES		-760,00	-560,36
HONORAIRES AVOCAT ATTACHEE PRESSE	-430,56	-1 944,00	-1 800,00
FRAIS DE CONSEIL	-1 244,32	-1 065,25	-590,76
CADEAUX DECES	-1 166,66	-144,90	-2 560,40
VOYAGES DEPLACEMENTS	-3 198,09	-3 370,80	-2 331,32
RECEPTIONS	-166,00		
EQUIPE DE FRANCE SCENE	-11 699,56	-11 449,16	-9 964,54
EQUIPE DE FRANCE CLOSE UP	-1 152,40	-2 227,70	-2 029,52
TROPHEES CHAMPIONNAT DE France	-1 959,34		-1 960,00
FISM	-270,00		-1 131,86

DESIGNATION	2013	2014	2015
Dépenses			
SECRETS ANNEES			-550,00
SPECTACLES DE L'ANNEE	-2 481,27	-2 625,75	-3 663,93
FFAP COTE PRO			
CONGRES	-3 920,00	-29 587,83	-1 901,80
FRAIS PAYPAL	-83,12	-102,97	-86,31
FRAIS PAYBOX			-620,40
AFFRANCHISSEMENTS	-467,61	-1 682,18	-512,34
TELEPHONE	-469,93	-584,40	-510,45
IMPOTS FONCIERS	-438,00	-445,00	-454,00
COTISATION ASSOCIATIONS	-40,00	-40,00	-60,00
INTERETS BANCAIRES	-297,70	-52,56	-4,76
FRAIS BANCAIRES	-73,51	-74,60	-75,60
REGULARISATION	-50,00	-237,09	-381,47
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	-9 121,83	-10 019,54	-10 515,53
FRAIS SUR EXERCICES ANTERIEURS			-18 748,49
IMPRESSION REVUES	-17 653,00	-17 894,00	-17 375,60
ROUTAGE	-2 807,26	-1 926,79	-1 848,54
AFFRANCHISSEMENTS	-5 188,16	-5 827,10	-6 496,45
FOURNITURE BUREAU REVUE			-133,33
FRAIS PAYPAL	-28,29	-15,55	-24,59
BOUTIQUE ACHATS			-2 338,08
ACHAT DVD		-1 200,00	
ACHAT PORTE-CLEFS		-1 000,00	
FRAIS PAYPAL BOUTIQUE	-10,67	-4,90	-2,69
FRAIS POSTES BOUTIQUE	-189,66	-93,22	-142,93
VARIATION STOCK BOUTIQUE	-1 088,00	-1 018,80	-674,47
TOTAL DEPENSES	-73 986,85	-101 683,34	-100 305,46
RESULTAT	DEFICIT	-2 993,00	-25 965,10
			-24 124,63

EUDE Jean – Claude
1, rue de la Justice P. 70
93800 – Epinay S/Seine

Commission de contrôle des comptes 2015 de la FFAP.

----- §-----

Les membres de la Commission de contrôle des comptes de la FFAP (Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs) composé de Pierre Albanese, François Creiche et Jean - Claude Eude ont procédé le vendredi 11 mars 2016 à la vérification des comptes relatifs à l'année 2015 en présence de Philippe Dinot, Trésorier.

Concernant les comptes FFAP :

Tous les documents comptables, bancaires, factures, manuscrits et informatiques ayant été mis à notre disposition, nous avons pu procéder à la vérification sur chacun des mois de l'année, contrôle par sondage des différentes écritures sur l'année comptable.

COMPTES DE LA FFAP :

Nous n'avons pas pu pointer les dépenses au regard du budget car le budget 2015 n'a en définitif pas été voté.

La trésorerie nette s'améliore très légèrement et se situe après paiement des dettes à 50 816 €. Il faut tenir compte aussi du fait que les projets de dépenses pour le site informatique ne seront comptabilisés qu'en 2016. Il sera bon d'apprécier son incidence sur la trésorerie en 2016.

Le compte d'exploitation donne une perte de 24 124.63€. Ceci tiens compte des amortissements et de l'impossibilité de récupérer la TVA. La régularisation de celle-ci impute fortement les résultats et le bilan, après comptabilisation de ceux-ci, le report sera ramené à 120 000€.

Pour comparaison le bilan fait ressortir une diminution constante au 31/12 - 2013 : 174 174.47€ – 2014 : 149 975.99€ – 2015 : 132 724.37€ – estimation 2016 : 120 000.00€ environ. Notons qu'en deux ans il nous a fallu absorber près de 50 000 € de perte dont 30 000 € pour le congrès FISM.

A propos des comptes :

- 1) Il existe un compte bancaire congrès, il faudrait savoir si l'on peut l'utiliser afin que toutes les opérations pour l'organisation des congrès soient bien séparées du reste de la gestion ou s'il faut le clôturer.
- 2) Il faudrait aussi clôturer le compte CCP qui n'a plus d'utilité.

La Commission souligne la diminution drastique des espèces comme nous l'avons suggérée, nous en remercions le Bureau d'avoir tenu compte de nos remarques.

EDF Scène et close-up :

Nous avons effectué des sondages sur les comptes de ces activités, nous souhaiterions à l'avenir que ces entités présentent des comptes d'exploitation séparés afin de faciliter le suivi.

La Commission demande, pour plus de clarté, de préciser si les budgets alloués à ces deux structures peuvent-être dépassés en y incluant les recettes perçues. (Tout ou partie et à quelle % cette partie doit revenir à la Fédération.)

Stock :

Conformément à notre souhait un point de la valeur financière a été fait :

- 1) Nous avons fait des sondages dans les stocks et dans les ventes boutique,
- 2) Nous avons pu constater qu'il faut en réévaluer certains.

Exemples : les reliures et à l'inverse, il faudrait suivre régulièrement la valeur des autres composants dont la commercialisation peut sembler aléatoire.

Vente boutique : Les recettes sont faibles.

La Commission suggère d'améliorer les recettes par un développement plus important des ventes diverses.

Marchandising : Mise en place d'une équipe de recherche de nouveaux gadgets et d'animation de vente dans toutes les manifestations magiques organisées par la Fédération et pourquoi pas en partenariat avec les clubs FFAP.

La Commission s'est penchée sur les points suivants : **La gestion des congrès et les assurances.**

Ces points peuvent présenter des risques FINANCIERS pour la Fédération, au regard d'une structure financière fragile. On associe de plus en plus les approches **RISQUES MANAGMENT** au contrôle financier.

CONGRES :

Nancy : Les montages financiers et juridiques méritent d'être revus et le contrôle de la FFAP sur le suivi financier doit être affiné. La Commission a remis dès maintenant à La FFAP un relevé de ses remarques afin de permettre à celle-ci de prendre les mesures qu'elle juge utile. L'équipe du congrès de Nancy nous a semblé réceptive à collaborer activement avec le Structure congrès de la FFAP. Nous suggérons de s'assurer que les assurances seront portées sur l'association créée pour le congrès.

Ces réflexions pourront, du reste, servir dans le cadre du suivi du congrès de Saint Malo et de la prise en charge prochaine par la FFAP des congrès.

ASSURANCES FFAP - AMICALES et CONGRES

La Commission a examiné le contrat de La Fédération, cette approche a pour but de déceler des risques éventuels au regard d'une structure financière fragilisée.

Nous savons que notre Président a déjà réfléchi et travaillé sur ce dossier qu'il envisage de finaliser.

Nos réflexions sur la base des documents transmis :

Il convient de s'assurer des risques que couvre notre contrat, en particulier au regard des amicales, des congrès ou des diverses manifestations externes. Nous obtenons des attestations de l'assureur MACIF en faveur de la FFAP mais comme les congrès sont portés par des entités juridiques distinctes, la garantie est-elle acquise ? Ne faudrait-il pas faire préciser ces points afin d'éviter d'éventuelles déconvenues.

La charte avec les amicales propose un contrat d'assurance pour celles-ci. A ce jour, ce contrat ne semble pas opérationnel. Dans le cadre de l'appui de la Fédération aux amicales un recensement des assurances prisent par celles-ci pourrait être utile dans l'optique d'une négociation, comme l'envisage notre Président, d'un tarif préférentiel pour les amicales auprès de la MACIF.

Les assureurs proposent de plus en plus la couverture des RESPONSABILITES PERSONNELLES des dirigeants des associations.

Une actualisation pourrait être faite à ce titre concernant la Fédération. On trouvera en particulier dans la brochure du Crédit Agricole, dont nous avons remis une copie au secrétaire général, ou sur le site de la MACIF la liste de ces responsabilités et des recommandations en ce domaine.

Conclusions :

Hormis les points signalés, nous n'avons pas relevé d'anomalies dans les comptes et dans la tenue de la comptabilité nous remercions Philippe Dinot pour sa coopération.

Nous avons fait nos remarques et nous laissons le soin à l'Assemblée de donner quitus au Trésorier concernant le bilan 2015.

Fait à Paris, le 23 mars 2016

Membres de la Commission aux comptes :

Jean – Claude EUDE - François CREICHE - Pierre ALBANESE

REMERCIEMENTS (02/04/2016)

Je vous remercie de votre confiance en votant une nouvelle fois, à l'unanimité, mon travail.

En quinze ans, une seule fois, une personne s'est abstenue, car dans mon commentaire, j'avais osé critiquer M. PETER DIN.

Aujourd'hui, je ne solliciterais pas vos suffrages pour le poste de trésorier.

Pourquoi : pour plusieurs raisons tant personnelles que « ffapiennes »

Raisons personnelles : depuis le décès de mon épouse, je suis de moins en moins à la maison, très souvent en voyages. Depuis un an je suis membre d'une association d'aide alimentaire, sur CHAMBLY, depuis la rentrée scolaire 2015, en liaison avec la principale d'un collège, je donne des cours de mathématiques à des élèves en difficulté et je voudrais faire de la magie à l'hôpital afin d'apporter un peu de joie à des personnes dans la détresse.

Raisons « ffapiennes » : Le poste de trésorier n'est pas un poste à vie, 15 ans, c'est déjà beaucoup trop. Depuis plusieurs années je demandais à être remplacé mais, comme sœur ANNE, ne voyant personne venir, j'ai donc décidé d'arrêter. Lors d'une conversation avec THIERRY SHANEN, qui quitte son poste de directeur de l'EDF SCENE, il m'a expliqué ses motifs et je suis en adéquation avec lui.

Je remercie tous les membres du bureau, et des deux assemblées, pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

Ces dernières années, j'ai été déçu par l'attitude de certaines personnes (hors bureau) qui ne servent pas la FFAP mais se servent d'elle pour satisfaire leur égo et obtenir certains avantages.

C'est pourquoi, je citerais la définition du petit LAROUSSE, du terme

Bénévole : qui fait quelque chose sans y être obligé, sans en tirer profit tant pécunier que personnel

Toutefois, je ne quitte pas la FFAP, ni l'assemblée fédérale dont je suis un membre élu. D'ailleurs, je sollicite, ce jour, vos suffrages pour intégrer la commission de contrôle et j'accepterais d'effectuer des missions, mais ponctuellement, pour le bien de notre fédération et de ses membres.

**Résultats des élections du Conseil fédéral – Collège des Présidents
lors de l'Assemblée fédérale du 02/04/2016**

Association	Nom	Prénom	Sortant/Nouveau	Nb de voix
AMBIM Lorient	LEBOUEDEC	Georges	Nouveau	ELU
ANGOULEME	CABANES	Stéphane	Sortant	ELU
CESAR'A Blois	DELVILLE	Martine	Sortante	ELU
FLANDRE	HENNESSY	Joël	Sortant	ELU
OEDEM	GILSON	Claude	Sortant	ELU
REIMS	MARLOIS	Jean Marie	Sortant	ELU
Avec des bulletins de vote rayés, il y aurait eu moins de 6 noms et donc considérés comme nuls. C'est pour cette raison qu'il n'y a pas eu de vote. Les 6 candidats sont donc déclarés élus de fait.				

**Résultats des élections du Conseil fédéral – Collège des Membres individuels
lors de l'Assemblée fédérale du 02/04/2016**

Nom	Prénom	Sortant/Nouveau	Nb de voix	
LOUAT	Marc	Sortant	20	ELU
ODIN	Serge	Sortant	20	ELU
Pathy	BAD	Sortant	19	ELU
William	ALBAN	Sortant	18	ELU
DENIS	Frédéric	Sortant	18	ELU
DINOT	Philippe	Sortant	18	ELU
PORCELL	Armand	Sortant	18	ELU
ALBANESE	Pierre	Sortant	17	ELU
ROUGEVIN	Gérald	Nouveau	17	ELU
TABARY	Francis	Sortant	17	ELU
CONDETTE	William	Nouveau	13	ELU
EUDE	Jean Claude	Nouveau	13	ELU
MAGEUX	Gilles	Nouveau	12	Non-élu

Nom/Prénom : POITEAS J.C Nom/Prénom : VOIGNIER Nom/Prénom : GUIGNET Christine



Assemblée fédérale du 2 avril 2016

Election du Collège des 12 membres individuels du Conseil fédéral

Nom	Prénom	Pouvoir à	Pouvoir reçu de	Total pouvoirs reçus	Total de voix	Signature
ALBAN	William			1	1	
ALBANESE	Pierre				1	
ARRIALH	Martine				1	
CONDETTE	William				1	
CREICHE	François	DELVILLE.M			1	
DEBOUCK	Frank	Hennessy J+O			1	
DENIS	Frédéric				1	
DINOT	Philippe				1	
EUDE	Jean Claude				1	
GUEZ	Laurent				0	
GUIGNET	Christian			2	1	
HERAULT	Bernard				1	
LOUAT	Marc	ODIN.S			1	
MAGEUX	Gilles				1	
NOULIN	Céline	DELVILLE.M			1	
ODIN	Serge		LOUAT.M PORCELL.A	2	1	
PATHY	BAD				1	
POQUET	Marc				0	Absent
PORCELL	Armand	ODIN.S			1	
RIVET	Patrick				1	
ROUGEVIN	Gérald				1	
SCHANEN	Thierry	GILSON.S.C			1	
TABARY	Francis				1	
VOIGNIER	Jacques				1	
				Total :	22	

Assemblée fédérale du 2 avril 2016

Election du Collège des 12 Présidents du Conseil fédéral

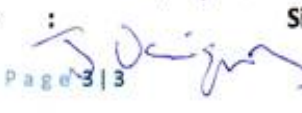
Nom	Prénom	Association	Pouvoir à	Pouvoir reçu de	Total pouvoirs reçus	Total de voix	Signature
ARLEQUIN	Claude	Var				0	
ARRAILH	Serge	Bordeaux		BECETTE.P		5	
BARRES	Michel	Le Puy	GILSON.S			1	
BECETTE	Pascal	Limoges	ARRAILH.S			2	
BERNAT	Jean François	Haute Savoie				0	
BONNIN	Pascal	Blois				1	
CABANNES	Stéphane	Angoulême	DINOT.P			1	
CAM-HALOT	Phil	Toulouse	MALDERA.J			1	
CARRERE	Jean Noël	Dijon	ALBAN.W			3	
CHABREDIER	Vincent	Clermont-Ferrand				1	
CHARPENET	Christian	Nevers				0	
COCHET	Guy	Bourges				0	
COLLIGNON	Jean	Picardie				0	
CORNEAU	Jean Paul	Châteauroux				0	
COURVOISIER	Emmanuel	Besançon				1	
CRUNELLE	Sébastien	Calais				1	
DECRETON	Noël	Lille				2	
DELOURMEL	Vincent	Bretagne				4	
DELVILLE	Martine	Blois César'H et CIPI		LE BRIERO.Y	3	1	
DOMENJO	Jean Louis	Perpignan	GUIGNET.C			1	
ECKLY	Jean Pierre	Strasbourg				0	
ERIKSON	Fred	Troyes	MARLOIS.JM			1	
FOURRIE	Sébastien	Marseille				0	
GAMBIER	Philippe	Amiens				0	
GILSON.S	Claude	OEDM		BARRES.M SCHANEN.C	2	1	
Total page 1 :						27	

Assemblée fédérale du 2 avril 2016

Election du Collège des 12 Présidents du Conseil fédéral

Nom	Prénom	Association	Pouvoir à	Pouvoir reçu de	Total pouvoirs reçus	Total de voix	Signature
GODIN	Jean Claude	Normandie	ODIN.S			1	
GOURDET	Christophe	Nîmes	LAPALMA.JL			1	
HEBRARD	Frédéric	Seine et Marne	HENNESSY.J			4	
HEISSAT	Dominique	Lorraine	DENIS.F			4	
HENNESSY	Joël	Flandre		HEBRARD.F	1	1	
LE BOUEDEC	Georges	Lorient				1	
LE BRIERO	Yann	Tours	DELVILLE.M			1	
LEGAY	Gérard	Lille L'Eventail				0	
LONCHAMPT	Patrick	Angers	ODIN.S			1	
MAINART	Gérald	Nice				0	
MALDERA	Jo	Grenoble				0	
MARLOIS	Jean Marie	Reims				2	
MILLEFIORI	Salvatore	Aubagne				0	
NIOGRET	Jacques	Poitiers	REJASSE.F		1	2	
PASTOUREL	André	Loire	ODIN.S			3	
PELY	Jims	Romans				0	
PIVETEAU	Jean Claude	AFPAM				0	
PLASSE	Christian	Montpellier	LA PALMA.JL			2	
PROST	Jean Yves	Lyon				0	
PUJOL	Philippe	Avignon	GUIGNET.C			1	
ROUBEYRIE	Jean Claude	Paris	GAST.D			6	
WUILLAUME	Serge	Saint Dizier	DINOT.P			1	
Total page 2 :						31	
Total 1+2 :						58	

Nom/Prénom : PISTENS Syl
Signature : 

Nom/Prénom : VOIGNIER
Signature : 

Nom/Prénom : GUIGNET Christian
Signature : 

	COMPTE EXPLOITATION FFAP - 31/12/2015			
DESIGNATION	2015	réalisé au 01/04/2016		BUDGET 2016
RECETTES				
COTISATIONS	30 405,00	24 042,50		30 500,00
FRAIS DE DOSSIER	900,00	340,00		900,00
REVENUS DE PLACEMENT	583,14			200,00
EQUIPE DE FRANCE SCENE	4 700,00			4 500,00
LOCAL	2 150,00	40,00		2 150,00
PARTICIPATION CONGRES	4 000,00			4 000,00
BENEFICE CONGRES				
REGULARISATION	2 307,00	35,00		
VENTE COLLECTIONNEURS				
ABONNEMENTS REVUES	28 455,00	22 857,50		28 500,00
VENTES AU NUMERO	1 558,00	44,00		1 000,00
PUBLICITE				
VENTE LAYNARDS				1 000,00
VENTE LIVRES		17,50		
VENTE BRACELETS				
VENTE RELIURES	275,00			200,00
VENTE BOUTIQUE	847,69			600,00
VARIATION STOCK BOUTIQUE				
TOTAL RECETTES	76 180,83	47 376,50		73 550,00
DEPENSES				
FOURNITURES BUREAUX ET FFAP	-1 461,95	-402,07		-1 200,00
SITE INTERNET	-326,98	-30,20		-400,00
LETTRE FFAP	-669,90	-41,25		-300,00
EDF/GDF	-693,05	-306,47		-700,00
CHARGES LOCAL	-2 229,93	-877,76		-2 300,00
ENTRETIEN LOCAL + PETITS TRAVAUX	-707,92			-700,00
CONFERENCES FFAP	-3 600,00			-2 000,00
ASSURANCE	-565,21			-580,00
FRAIX ACTES	-560,36			-200,00
HONORAIRES AVOCAT ATTACHEE PRESSE	-1 800,00			

FRAIS DE CONSEIL	-590,76	-360,67	-1 700,00
CADEAUX DECES	-2 560,40		-500,00
VOYAGES DEPLACEMENTS	-2 331,32	-1 984,98	-3 500,00
RECEPTIONS			
EQUIPE DE FRANCE SCENE	-9 964,54		-8 000,00
EQUIPE DE FRANCE CLOSE UP	-2 029,52	-110,77	-2 000,00
TROPHEES CHAMPIONNAT DE France	-1 960,00		-2 000,00
FISM	-1 131,86		
SECRETS ANNEES	-550,00		-550,00
SPECTACLES DE L'ANNEE	-3 663,93		-2 500,00
FFAP COTE PRO			-400,00
CONGRES	-1 901,80		-2 000,00
FRAIS PAYPAL	-86,31	-50,02	-90,00
FRAIS PAYBOX	-620,40		-630,00
AFFRANCHISSEMENTS	-512,34	-58,20	-520,00
TELEPHONE	-510,45	-125,64	-500,00
IMPOTS FONCIERS	-454,00		-460,00
COTISATION ASSOCIATIONS	-60,00	-40,00	-40,00
INTERETS BANCAIRES	-4,76	-3,64	
FRAIS BANCAIRES	-75,60	-25,00	-80,00
REGULARISATION	-381,47		
FRAIS SUR EXERCICES ANTERIEURS	-18 748,49		
IMPRESSION REVUES	-17 375,60	-567,00	-17 500,00
ROUTAGE	-1 848,54		-1 900,00
AFFRANCHISSEMENTS	-6 496,45		-6 800,00
FOURNITURE BUREAU REVUE	-133,33		-100,00
FRAIS PAYPAL	-24,59	-2,00	-30,00
BOUTIQUE ACHATS	-2 338,08		
ACHAT DVD			
ACHAT PORTE-CLEFS			
FRAIS PAYPAL BOUTIQUE	-2,69		
FRAIS POSTES BOUTIQUE	-142,93		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	-10 515,53		-14 500,00
VARIATION STOCK BOUTIQUE	-674,47		-1 000,00
TOTAL DEPENSES	-100 305,46	-4 985,67	-75 680,00
RESULTAT DEFICIT	-24 124,63		-2 130,00
BENEFICE			
Les dotations aux amortissements ainsi que la variation du stock boutique n'ont pas d'incidence sur la trésorerie			
car aucun mouvement de fonds pour ces deux postes			

Cf pièces jointes au CR : Cahier des Charges site FFAP , avenants 1 et 2 ainsi que les factures.

Vote des documents, lettres de mission et des Responsables avec leur équipe.

Dénomination	Objectif	Documentation de référence	Vote documents et lettre de mission	Noms des candidats du Responsable et de son équipe	Vote Responsable et son équipe
Structures					
Structure Congrès FFAP	Gestion des congrès de la FFAP.	Cahier des charges Contrat organisateur	Lettre + Doc 8 abs, 0 contre, 70 pour	Resp : CONDETTE.W Adj. : LOUAT.M Adj. : ROUGEVIN.G	2 abs, 6 contre, 70 pour
Structure Equipe de France de Magie FFAP de Close-up	Gestion de l'organisation générale, de la trésorerie, du recrutement et des shows de démonstration en close-up.	Fonctionnement équipe de France de close up Dossier d'accueil	Lettre + Doc 8 abs, 0 contre, 70 pour	Resp : DENIS.F Adj. : GOMEZ.S Adj. : BARTHE.S	0 abs, 0 contre, 78 pour
Structure Equipe de France de Magie FFAP de Scène	Gestion de l'organisation générale, de la trésorerie, du recrutement et des shows de démonstration en scène.	Charte équipe de France de scène, Contrat Ancrage Production.	Lettre + Doc 0 abs, 4 contre, 74 pour	Resp : Pahy BAD Adj. : PROTAT.H Adj. : DELVILLE.M	0 abs, 0 contre, 78 pour
Commissions					
Ateliers de l'Enchanteur	Label de formation pour des cours et ateliers de magie de qualité ouverts à des débutants et animés par des pédagogues reconnus par la FFAP dans les associations adhérentes ou dans le cadre de partenariat signé par la FFAP.	Charte des ateliers de l'Enchanteur	Lettre + Doc 1 abs, 0 contre, 77 pour	Resp. :	0 abs, 0 contre, 78 pour
BIAM	Donner un cadre précis et reconnaissable au paysage des écoles, des ateliers ou de tout autre lieu de pratique de l'art de la Magie ainsi que dans les activités de loisirs en définissant des principes d'enseignement et de déontologie.	Présentation BIAM Fiches techniques La pédagogie Stage pratique	Lettre + Doc 1 abs, 0 contre, 77 pour	Resp : ALBAN.W Adj. : DENIS.P Adj. : HEDELIN.G	0 abs, 0 contre, 78 pour
Championnat de France de Magie FFAP	Dans le cadre des concours des congrès français de l'illusion, développer l'art magique, la créativité, l'originalité, la technique et les arts annexes. Reconnaître et valoriser les concepteurs et les créateurs.	Concours national FFAP	Lettre + Doc 1 abs, 0 contre, 77 pour	Resp : DENIS.F Adj. : DEBOUCK.F	0 abs, 0 contre, 78 pour
Commission aux comptes	Garantie de la bonne gestion de la FFAP.	SO	SO	3 personnes : - ALBANESE.P - DINOT.P - EUDE.JC	0 abs, 0 contre, 78 pour
Commission des Sages	Gérer à l'amiable des litiges ou conflits internes (inter clubs, membres...) à la Fédération. Gérer à l'amiable des litiges ou conflits externes impliquant la Fédération ou l'un de ses membres.	SO	Lettre 1 abs, 0 contre, 77 pour	Resp : Adj. :	0 abs, 0 contre, 78 pour

Suite

Dénomination	Objectif	Documentation de référence	Vote documents et lettre de mission	Noms des candidats du Responsable et de son équipe	Vote du Responsable et son équipe
Concours régionaux	Développer l'art magique, la créativité, l'originalité, et les techniques dans toutes les formes de Magie y compris les arts annexes. Reconnaître et valoriser les concepteurs et les créateurs. Reconnaître et valoriser les associations adhérentes à la FFAP qui organisent des concours. Permettre une sélection directe au Championnat de France de Magie FFAP.	Les concours régionaux	Lettre + Doc 1 abs, 0 contre, 77 pour	Resp. : DENIS.F	0 abs, 0 contre, 78 pour
Examen FFAP	Définir tous les items nécessaires à l'examen FFAP.	Règlement de l'examen Fiches par spécialités magiques	Doc 1 abs, 0 contre, 77 pour	SO	
Secrets de l'année	Offrir à tous les congressistes l'occasion, lors du congrès FFAP, de partager ses idées et trouvailles, créer un état des lieux et des avancées magiques avec les noms de leurs créateurs respectifs et aboutir chaque année à l'édition d'un DVD de référence offert à chaque intervenant et en vente à la boutique de la FFAP.	Description des Secrets de l'année	Lettre + Doc 1 abs, 0 contre, 77 pour	Resp : L. GUEZ Adj. :	0 abs, 0 contre, 78 pour
Spectacles magiques de l'année	Organiser le recrutement des membres du jury, la recherche et la sélection des candidatures et la cérémonie de remise des trophées.	Règlement des spectacles magiques	Lettre + Doc 1 abs, 0 contre, 77 pour	Resp : GILSONS.C Adj. : LAFON Ginette Adj. : CLERCQ.Y	0 abs, 0 contre, 78 pour
Titres et grades FFAP	Gérer les demandes de nomination, rechercher et proposer les avantages éventuels qui pourraient être accordés pour chacun des titres et grades obtenus.	Grades et titres	Lettre + Doc 1 abs, 0 contre, 77 pour	Resp : MARLOIS.JM Adj. : LOUAT.M Adj. : WILLIAM.A	0 abs, 0 contre, 78 pour
Vidéo magiques de l'année	Organiser le vote des internautes, le classement des résultats pour déterminer le vainqueur et la cérémonie de remise du trophée.	Règlement web vidéo	Lettre + Doc 1 abs, 0 contre, 77 pour	Resp : GILSONS.C Adj. : LAFON Ginette Adj. : CLERCQ.Y	0 abs, 0 contre, 78 pour
Missions					
Téléthon	Gérer les relations avec les responsables du Téléthon, les relations avec les associations adhérentes FFAP pour les informer et leur faciliter les démarches en vue de leur participation aux animations des journées nationales et locales de dons, annonces et promotions diverses.	SO	Lettre 1 abs, 0 contre, 77 pour	Resp. : LAIGNEAU.A	0 abs, 0 contre, 78 pour

SO : Sans Objet

Suite

Dénomination	Objectif	Documentation de référence	Vote documents et lettre de mission	Noms des candidats du Responsable et de son équipe	Vote du Responsable et son équipe
Vente de la Revue	Trouver des points de vente pour la Revue de la FFAP, établir un contrat avec les marchands qui accepteront de diffuser la Revue (nombre de revues, conditions de vente...). Suivre les demandes de revues supplémentaires, la facturation et les paiements. S'assurer de l'envoi des revues aux marchands et de leur donner réception. S'assurer de leur satisfaction et avertir le gestionnaire des marchands de tout problème éventuel.	Protocole de vente de la Revue	Lettre 1 abs, 0 contre, 77 pour	Resp. : L. PETITALOT	0 abs, 0 contre, 78 pour
Boutique FFAP	Gérer les commandes (envois/retours), les relations avec les clients et les stocks (Revue et produits dérivés).	SO	Lettre 1 abs, 0 contre, 77 pour	Resp. : CONDETTE.W	0 abs, 0 contre, 78 pour
Maison de la FFAP	Gérer l'entretien du siège de la Fédération à Paris et de tout ce qu'il contient. Gérer les réservations de la salle et de l'espace bar et du respect des règles de son utilisation, des normes de sécurité. Traiter les sinistres et travaux nécessaires. Participer aux réunions de la copropriété de la Maison de la FFAP.	Convention d'utilisation Règlement d'utilisation	Lettre + Doc 0 abs, 0 contre, 78 pour	Resp : CONDETTE.W Adj. : RIVET.P OU Resp : NAUDET.G Adj. : RIVET.P	0 abs, 45 contre, 30 pour, 2 nuls 0 abs, 30 contre, 45 pour, 2 nuls
Modérateurs site FFAP	Mettre en place de la charte d'utilisation du forum FFAP, créer et actualiser des sujets, s'assurer de la bonne tenue des interventions et de leur adéquation avec la charte d'utilisation, animer le forum. En cas de non-respect (propos insultants, attaques personnelles...) possibilité de supprimer ou faire supprimer les interventions concernées, voire d'exclure l'intervenant en cas de récidive	SO	Lettre 1 abs, 0 contre, 77 pour	3 personnes : -Didier COHNDY -Bertrand GILLES -Vincent CHABREDIER	0 abs, 0 contre, 78 pour
FFAP - général					
Communication	Présenter la FFAP aux nouveaux adhérents.	Le livret d'accueil	Doc 1 abs, 0 contre, 77 pour	SO - Bureau FFAP	0 abs, 0 contre, 78 pour
Commission des Statuts et RI	Définir la déontologie des membres et associations FFAP.	Les chartes	Lettre + Doc 1 abs, 0 contre, 77 pour	Resp : ROUGEVIN.G Adj. : GUIGNET.C	0 abs, 0 contre, 78 pour

SO : Sans Objet

Le 2 avril 2016

le Secrétaire général :

Gérald ROUGEVIN

Signature :



Tableau de budget prévisionnel du Congrès FFAP de St Malo 2017

DEPENSES	
	Montant en €
Frais location et exploitation (Palais du Grand Large)	68 000
Artistes	71 500
Plateau artistes et conférenciers	60 000
Transferts Artistes	4 500
Hôtel	5 000
Divers Artistes (catering, ..)	2 000
Malette et programme	11 000
Malette congressiste	4 160
Livres Fanch Guillemin dans Mallette	1 800
Programme (impression/conception/réalisation)	2 887
Mini programme avec lacet tour de cou (Tour de cou avec mousqueton, pochette A6 souple, transparente, avec le mini programme imprimé R°V°)	1 809
Divers	344
Signalétique et accueil et publicité	5 000
Affiches/flyers	2 386
Teasers video	1 200
Autres (bannière, kakemono, décoration..)	1 414
Frais de gestion	22 000
Frais Paypal (3% de 50 000)	1 500
FFAP statutaire	4 000
Sacem	1 000
Badges, lanyards, bracelets	2 000
Coût Bénévolat (250€ X 50 bénévoles)	12 500
Frais divers	1 000
Diner spectacle et Pass Magique	12 500
Diner spectacle Jeudi Soir (200 personnes*60€)	12 000
Pass Magique	500
TOTAL DEPENSES	190 000

RECETTES		
	Nombre	Montant en €
Congressistes places à vendre	700	114 000
Gala dimanche soir		19 000
Exposants		29 000
Publicité et sponsoring		2 000
Part FFAP		4 350
Invités payés par la FFAP		4 350
Financement privé/public		2 650
Diner spectacle et Pass Magique		19 000
Diner spectacle	200	17 000
Pass magique	100	2 000
TOTAL RECETTES		190 000